



TAD

À titre expérimental, un nouveau service de transport à la demande sera mis en place au 1er juillet 2022 dans plusieurs communes de Caen-la-Mer dont Rosel.

Une réunion publique de présentation est prévue au Presbytère le **mardi 14 juin à 19H00**, nous vous attendons nombreux.

Elections législatives

Les élections législatives se dérouleront à la mairie de Rosel de 8H00 à 18H00 :

- dimanche 12 juin pour le 1er tour
- dimanche 19 juin pour le 2ème tour

Crottes de chien

Pour éviter que nos trottoirs deviennent des crottoirs, les propriétaires de ces adorables compagnons sont invités à ramasser leurs déjections.

Sécheresse

L'arrêté préfectoral du 20 mai 2022 fait appel à la responsabilité et au sens civique de tous les habitants pour limiter l'usage de l'eau domestique : éviter l'arrosage des pelouses, le lavage des voitures chez soi, réduire la consommation ...

Fermeture mairie

Pendant la période estivale, la mairie sera fermée du 01 août au 20 août.

Fête de l'été

Le comité des fêtes de Lasson-Rosel organise la FETE DE L'ETE, **samedi 18 juin** à partir de 19H00 au centre d'animation Lasson Rosel (Réservation obligatoire au 06.41.44.89.32).

Directeur de la publication :

Véronique MASSON

réalisation:

Didier MAUGER, Evelyne OZOUF, Allain ROUSSEAU,
Béatrice TURBATTE

Renseignements sur la publication :

Tel.: 02 31 80 01.51

Courriel : mairie-rosel@wanadoo.fr Site : www.rosel.fr

Permanences :

lundi : 16h à 19h jeudi : 9h30 à 12h

samedi sur rendez-vous